

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 10 JUILLET 2020**

**Présents :** Mesdames, MICHALLON, GERARDIN, LUIZET, GEORGERY, VERDIEL  
Messieurs, BOULUD, GAT, BLANC, BERMOND, PAIRE, ALONZI,  
CASTIN, HARZEL, BOREL

**Pouvoirs :** Mme Marie-Laure SALAMONE a donné pouvoir à Mr Pascal BERMOND,  
Mme Françoise DOUGIER a donnée pouvoir à Mme Karine MICHALLON,  
Mme Frédérique LEPERS a donné pouvoir à Mr Thierry GAT, Mr Michel  
JEAN-MARIE-FLORE a donné pouvoir à Mme Chantal GEORGERY, Mme  
Nathalie PANSIOT a donné pouvoir à Mme Clotilde GERARDIN

**Absents :** Mr Yves CASTIN

**Secrétaire :** Madame Karine MICHALLON,

**Elections Sénatoriales du 27 Septembre 2020**

**Une liste de candidats a été déposée :** Liste Parc des Pachottes

Sur 18 votants : Suffrage obtenus 15 : 1 nul et 2 blancs

**5 Délégués :**

- Monsieur Michel BOULUD
- Madame Frédérique LEPERS
- Monsieur Maurice BLANC
- Madame Marie-Laure SALAMONE
- Monsieur Pascal BERMOND

**3 Suppléants :**

- Madame Françoise DOUGIER
- Monsieur Thierry GAT
- Madame Chantal GEORGERY

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant les résultats 2019

Considérant le débat d'orientations budgétaires du 24 juin 2020

Considérant la nécessité de prendre une délibération pour allouer des subventions à des associations pour chaque exercice budgétaire

Monsieur le Maire, soumet aux membres du conseil municipal les montants proposés à accorder aux associations qui en ont fait la demande.

Il précise l'intérêt que représentent ces associations pour la vie sociale de notre commune.

Atelier de la Grenouille	222 €
Le Corps du bien être	183 €
Les 6 en Fêtes	214 €
APS Amicale des Pêcheurs	540 €
Football club de Simandres	278 €
Ozon danses	305 €
Simandres en balade	130 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité approuve les subventions

Approuve l'octroi des subventions aux associations citées ci-dessus

- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2020 article 6574.

**Remboursements de frais d'acompte ou totalité de locations de salles**

Monsieur le Maire, informe le conseil municipal qu'en raison des consignes liées au COVID19, il est contraint d'annuler les réservations concernant les locations des salles des Fêtes et Familles, aux personnes désignées ci-dessous :

Nom et Prénom	Montant à rembourser	Salles concernées	Dates de réservation
PEYROCHE Bastien	120,00 €	Salle des familles	28 et 29 mars 2020
NICOD Xavier	120,00 €	Salle des familles	09 et 10 mai 2020
BECAUD Estelle	120,00 €	Salle des familles	13 et 14 juin 2020
BONIG Renée	120,00 €	Salle des familles	20 et 21 juin 2020
CELLE Laetitia	236,25 €	Salle des fêtes	04 et 05 juillet 2020
SKD BOXING Association	480,00 €	Salle des familles	04 et 05 juillet 2020
FAVRE André	167,50 €	Salle des familles	11 et 12 juillet 2020
JAEN Vincent	120,00 €	Salle des familles	18 et 19 juillet 2020
PRUM Sébastien	315,00 €	Salle des fêtes	26 et 27 septembre 2020


Il convient de délibérer pour accepter les remboursements des acomptes ou totalité des locations des salles, citées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte les remboursements des acomptes ou totalité des sommes énumérées ci-dessus.

Fin de séance



Le Maire,  
  
 Michel BOULUD